

## DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Placé sous la responsabilité directe du directeur général adjoint Vie sociale, proximité et citoyenneté, le directeur des sports et des équipements aquatiques est force de proposition pour les élus en matière de politique sportive dont il assure la mise en œuvre. Il dirige le service en veillant à sa bonne organisation technique et administrative, au fonctionnement des équipements ainsi qu'au bon déroulement des activités sportives.

## MISSIONS – ACTIVITÉS

### Management

- Analyser l'organisation de la direction et affecter les moyens disponibles en fonction des équipements à gérer.
- Diriger et animer le collectif des encadrants intermédiaires.
- Orienter les évolutions de compétences des agents.

### Proposition d'orientations et mise en œuvre de la politique sportive

- piloter le budget de la direction des sports et des équipements aquatiques dans une logique d'optimisation financière des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- Analyser les besoins de la population et anticiper les évolutions des pratiques des différents publics.
- Proposer, arbitrer et opérer des choix stratégiques en fonction des orientations des élus. Dans ce cadre, veiller à placer le monde du sport dans une logique constante d'adaptation et de progression.
- Définir et suivre, avec l'ensemble des cadres de la direction, les relations contractuelles et partenariales avec les associations.
- Accompagner le tissu associatif sportif au quotidien et proposer des arbitrages.

### Coordination et conduite de projets sportifs

Dans le cadre des orientations des élus, et en lien étroit avec les partenaires associatifs et clubs sportifs :

- organiser des projets pluridisciplinaires (politique de la ville, culture, jeunesse...).
- Organiser les événements sportifs les plus importants pour le compte de la collectivité et superviser l'organisation des manifestations d'envergure des clubs et associations (anime les réunions de préparation, assurer le reporting, prévoir les budgets nécessaires, s'assurer de la bonne tenue de l'événement...).

### Programmation et gestion des équipements

- Élaborer un schéma directeur des équipements sportifs.
- Mettre en place et superviser un programme de gestion et d'entretien des équipements.
- Piloter le renouvellement des équipements.
- Planifier, suivre et contrôler les travaux les plus structurants (garant de la réalisation des chantiers et du respect des attendus définis).

### Volet animation sportive

- Superviser l'accomplissement des différents projets d'animation sportive développées par le cadre dédié.
- Piloter le dossier spécifique du Sport santé développé par l'OMEPS.
- Piloter le dossier spécifique du Centre d'accès à la Performance Sportive de l'Albigeois coordonner par l'OMEPS
- Proposer les orientations stratégiques de la convention avec l'OMEPS.

## RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

### Savoirs

- Maîtrise de l'environnement territorial et de la fonction publique territoriale
- Maîtrise du fonctionnement du domaine sportif (fonctionnement, réglementation sportive...).

### Savoir-faire

- Capacité rédactionnelle.
- Maîtrise des outils informatiques et de bureautique.
- Capacité managériale et aptitude à la décision.

### Savoir-être

- Sens du service public et des responsabilités
- Rigueur. Méthode. Sens de l'organisation.
- Savoir gérer les priorités et respecter les délais
- Savoir travailler en autonomie et en équipe
- Capacité à rendre compte
- Respect des obligations de discrétion professionnelle et de confidentialité
- Réactivité et disponibilité.
- Capacité d'adaptation.

## PROFIL – FORMATION – EXPÉRIENCE

- Formation en ingénierie du sport et/ou expérience avérée d'une direction des sports d'une collectivité du bloc communal.
- Bac +5, master 2 ou équivalence

## CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : A
- Filière : Administrative

## CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Travail en bureau.
- Temps complet (37h) avec possibilité d'amplitude en fonction des obligations du service.
- Travail en soirée et le week-end en fonction des nécessités de service.

# DIRECTEUR DES SPORTS ET DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES (F/H)

**Acteur clé du dynamisme sportif du territoire**, vous contribuez à la définition et au déploiement d'une politique sportive ambitieuse, au service des habitants et des usagers. Placé sous l'autorité directe du Directeur général adjoint Vie sociale, proximité et citoyenneté, vous accompagnez les élus par votre expertise et votre capacité de proposition, et veillez à la traduction opérationnelle des orientations stratégiques.

## DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : A
- Filière : **Administrative**
- Ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public

## PROFIL RECHERCHÉ

- Formation en ingénierie du sport et/ou expérience avérée d'une direction des sports d'une collectivité du bloc communal.
- Bac +5, master 2 ou équivalence

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en bureau.
- Temps complet (37h) avec possibilité d'amplitude en fonction des obligations du service.
- Travail en soirée et le week-end en fonction des nécessités de service.

## AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au COS (participation événements familiaux, aides culturelles et sportives, remboursement adhésion médiathèque, tarifs réduits sur les billetteries...)
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle (labellisées Fonction Publique Territoriale) et la prévoyance (si adhésion au contrat collectif de la collectivité)
- Prise en charge de l'abonnement de transport en commun à hauteur de 75% et forfait « mobilités durables »
- Participation au centre de loisirs (*en fonction de l'âge de l'enfant*)
- Indemnité enfant handicapé

## POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature  
(CV et lettre d'accompagnement)  
**avant le 24 mars 2026 à**

**Madame le Maire**

16, rue de l'Hôtel de Ville - 81023 CEDEX 9  
[recrutement@grand-albigeois.fr](mailto:recrutement@grand-albigeois.fr)



Processus  
de recrutement

Clôture  
de l'offre



Jour 2 :  
accusé réception



À partir du jour 9 :  
réponse aux candidats

**La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.**

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.